

FORMATION CONTINUE

Optimiser la facturation des prestations infirmières lors d'une consultation en médecine intégrative (MI)

GROUPE CIBLE

Infirmier·ère·s exerçant ou non une pratique en médecine alternative et complémentaire, membre ou non-membre ISMI-PSIM

NOMBRE DE PARTICIPANT.E.S

Minimum 12 - Maximum 24

DURÉE

9h00 – 17h00 avec pauses le matin et après-midi de 15 mn et pause repas de 60 mn

Possibilité de commander le repas dans une pizzeria lors la pause du matin

LIEU Salle de l'ASI,
Choisystrasse 1
3008 Berne

DATE : samedi 15 novembre 2025

INTERVENANT.E Madame Ruth Hostettler, responsable du dossier des infirmiers.ères indépendant.e.s à l'ASI

ÉCOLAGE

Fr. 200.- pour les membres ISMI-PSIM / Fr. 250.- pour les non membres ISMI-PSIM
pour la journée de formation à régler au plus tard 15 j avant le début du cours.
Merci de payer ce montant

- uniquement au moyen du QR code figurant sur le bulletin d'inscription
- ou avec : IBAN CH81 09000 0000 1712 3589 2
- ou sur le CCP n° 17-123589-2
- Ajouter Fr.5.- de taxe si paiement au guichet postal

INSCRIPTION

L'inscription se fait au moyen du bulletin d'inscription que vous devez remplir, signer et renvoyer par email à : info@ismi-psim.ch

DESCRIPTIF

- Le cours s'adresse aux infirmier.ère.s souhaitent débiter une activité indépendante ou qui souhaitent actualiser leurs connaissances en matière de facturation, tant au niveau de l'assurance de base (LAMal) que des assurances complémentaires.
- Le cours représente une opportunité essentielle pour acquérir, actualiser ou consolider ses connaissances au niveau administratif.
- Le cours permet d'optimiser la gestion de la facturation de ses prestations infirmières dans un contexte de consultation en médecine intégrative. Il encourage et motive à la compréhension des subtilités pour la reconnaissance du travail infirmier

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

- Expliquer et contextualiser la situation actuelle au niveau des possibilités de facturation à l'assurance de base (LAMal) et aux assurances complémentaires
- Découvrir les nouveautés introduites en juillet 2024 ainsi que leurs perspectives afin de pouvoir facturer les prestations dans le cadre d'une consultation en médecine intégrative
- Exploiter des situations concrètes pour appréhender les difficultés
- S'approprier l'utilisation du catalogue des prestations actualisé
- Documenter ses prestations pour assurer un remboursement éthique et optimal

MÉTHODOLOGIE/DIDACTIQUE

- Apport théorique
- Exemples de cas pratiques
- Echanges et questions

MATÉRIEL À APPORTER

Prendre matériel pour prendre des notes

ATTESTATION

Une attestation de formation continue est remise au·à la participant·e qui aura suivi au minimum 80 % du cours.

La formation est reconnue par l'ASI et le RME

CONTACT

Email : info@ismi-psim.ch

Nous nous réjouissons de vous rencontrer très bientôt et sommes à votre disposition pour tout renseignement complémentaire